

Centre-Val de Loire



N° 69

Décembre 2020

En Centre-Val de Loire, 90 % de la population vit dans une des 40 aires d'attraction des villes

En Centre-Val de Loire, les 40 aires d'attraction des villes regroupent neuf habitants de la région sur dix. Les deux plus grandes aires d'Orléans et de Tours concentrent à elles seules un tiers de la population, tandis que l'aire de Paris renforce son emprise sur les franges franciliennes. La population dans les communes périphériques des pôles croît de manière soutenue. Les communes-centres concentrent les emplois, en particulier des cadres, mais aussi le chômage et la pauvreté.

Auteur : Erwan Porte (Insee)

Le nouveau zonage en aires d'attraction définit l'étendue de l'influence des villes sur les communes environnantes (*méthodologie*). Les 40 aires d'attractions du Centre-Val de Loire (*figure 1*) rassemblent 90 % de la population régionale et sept dépendent d'un pôle situé en dehors du territoire régional. Les aires d'attraction des deux métropoles de la région, Tours avec 515 000 habitants et Orléans (448 000) regroupent 37 % de la population régionale (*figure 2*) et se placent respectivement aux 19^e et 25^e rangs des plus grandes aires d'attraction de France.

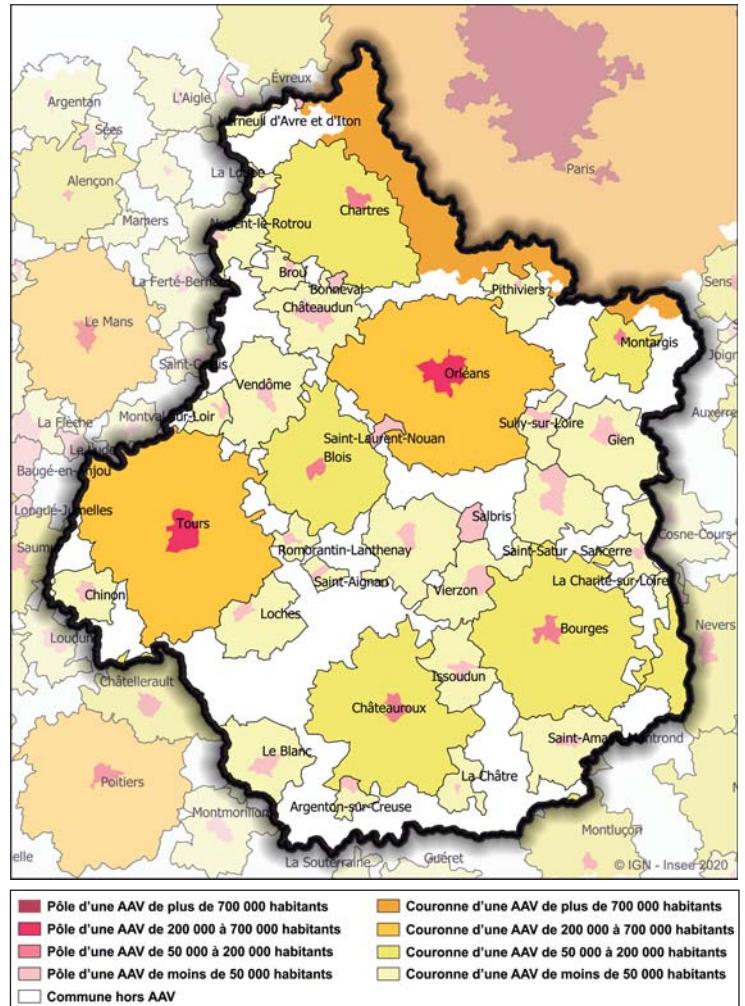
45 % de la population régionale habite dans l'une des 37 aires de moins de 200 000 habitants. Sur les huit aires de 50 000 à 200 000 habitants, cinq pôles sont régionaux : Bourges, Chartres, Blois, Châteauroux et Montargis. Trois pôles se situent hors de la région : Nevers en Bourgogne-Franche-Comté, Montluçon en Auvergne-Rhône-Alpes et Châtellerault en Nouvelle-Aquitaine. Avec ces derniers et l'aire de Paris, 8 % des habitants du Centre-Val de Loire vivent sous l'influence d'un pôle urbain situé en dehors de la région.

Paris renforce son influence sur la région

L'aire d'attraction de Paris, forte de 13 millions d'habitants, s'étend sur 156 communes au nord de la région. Avec 184 000 habitants sous l'influence de ce pôle, soit 7 % de la population régionale, l'aire de Paris est la troisième plus importante du Centre-Val de Loire. La proximité géographique et son poids économique exercent une attractivité sur des actifs qui décident de résider de plus en plus loin. La proportion de personnes qui vivent dans les franges franciliennes et travaillent dans le pôle parisien progresse. C'est en particulier le cas de Dreux et des communes avoisinantes : avec plus de 15 % de ses actifs travaillant dans le pôle parisien, Dreux fait partie de l'aire d'attraction de Paris (*encadré*).

1 Les zones d'aire d'influence des villes en Centre-Val de Loire par catégories d'aires

Aires d'attraction des villes (AAV) dans la région Centre-Val de Loire selon le nombre d'habitants en 2017



Champ : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.
Source : Insee, Recensement de la population 2017

2 Répartition de la population régionale selon la taille de l'aire et la catégorie de commune

	Commune-centre + Autre commune en pôle	Commune de la couronne	Commune hors attraction des pôles	Ensemble	Part de la population (en %)
Aire de Paris	0	100	0	100	7
Aire de 200 000 à moins de 700 000 hab.	50	50	0	100	37
Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab.	38	62	0	100	27
Aire de moins de 50 000 hab. ⁽¹⁾	46	54	0	100	18
Commune hors attraction des pôles	0	0	100	100	10
Centre-Val de Loire	38	52	10	100	100
France entière	50	43	7	100	///

(1) Hors communes extra-régionales des aires s'étendant au-delà du périmètre de la région ou de la France.

Champ : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

Les couronnes conjuguent soldes migratoire et naturel positifs

La croissance démographique est élevée dans les aires de l'axe ligérien, ainsi que dans la frange francilienne. Au sud-est de la région la population des aires décroît (*figure 3*). Les aires de plus de 200 000 habitants (Orléans et Tours) sont les plus dynamiques (+ 0,5 % en moyenne

annuelle entre 2007 et 2017). La situation est moins favorable pour les autres zones. Si la population stagne dans les aires de 50 000 à 200 000 habitants, l'orientation est généralement à la baisse en dessous de ce seuil (- 0,2 %) alors qu'elle est stable au niveau national.

La périurbanisation se poursuit dans la région. En effet, au sein des aires d'attraction des villes de la région, les communes des couronnes se peuplent plus vite que celles des pôles (*figure 4*). Soldes migratoire et naturel (*definitions*) s'y conjuguent pour atteindre une croissance de la population de 0,5 % par an entre 2007 et 2017, légèrement inférieure au niveau national (0,7 %). Dans les pôles, la situation est plus contrastée. Les centres de Tours et d'Orléans résistent, mais font figures d'exception : ailleurs dans la région, la population des communes-centres est en nette régression, ce qui n'est pas le cas dans le reste de la France. Cette situation dégradée est due à un solde migratoire négatif, signe d'une attractivité en berne. Moins touchés par ce phénomène migratoire, les autres communes des pôles, c'est-à-dire la très proche banlieue, maintiennent une solide croissance de leur population. Enfin, les communes demeurées hors attraction d'un pôle sont en déprise démographique. Pour ces communes de la région, le solde migratoire pourtant globalement positif ne permet pas de compenser le déficit des naissances.

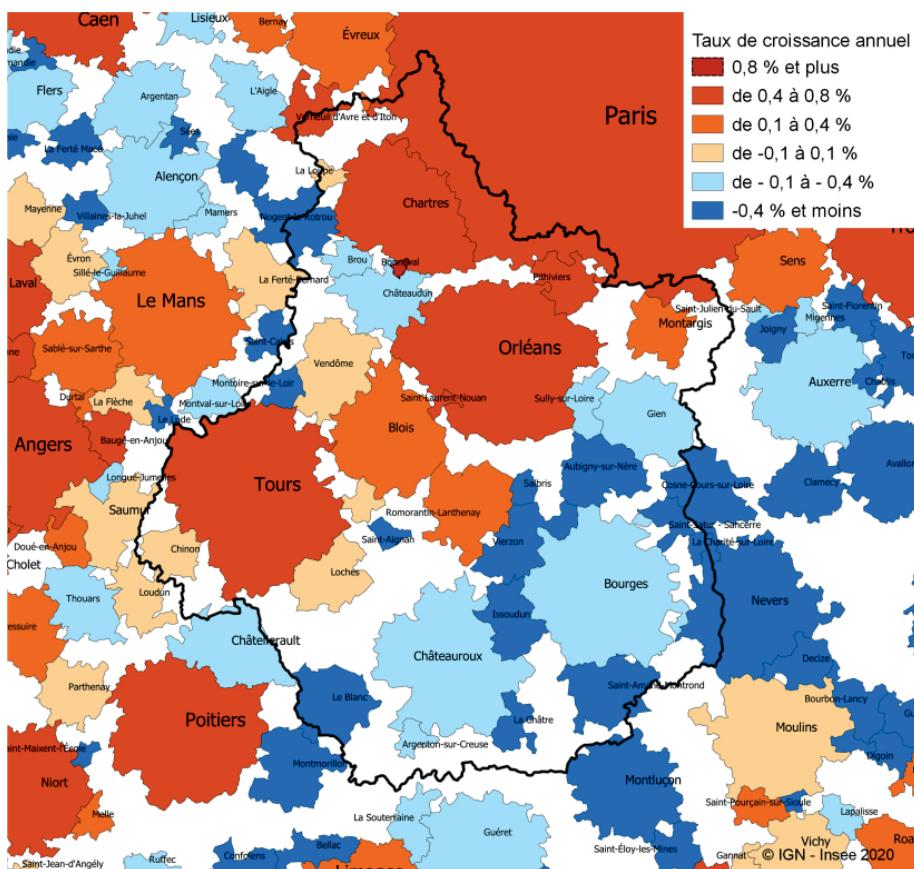
L'âge moyen s'élève à mesure que l'on s'éloigne des pôles

La part des jeunes de 18 à 29 ans dans la population est plus élevée dans les pôles (16 %) que dans les couronnes (10 %). Elle augmente avec la taille de l'aire pour atteindre un maximum avec les deux métropoles (19 %). Orléans et Tours, villes étudiantes, disposent en effet de nombreux établissements d'enseignement supérieur. La population des 30 à 64 ans est plus présente dans les couronnes, quelle que soit la taille de l'aire. Enfin, les 65 ans ou plus sont plus nombreux à habiter les pôles et leurs couronnes, mais ils sont surreprésentés dans les petites aires de moins de 50 000 habitants (26 %) ou dans des communes hors d'attraction d'un pôle (28 %).

Les communes-centres concentrent l'activité

Avec 40 % de l'ensemble des emplois régionaux, les communes-centres offrent 161 emplois pour 100 actifs occupés résidents, soit un taux de couverture légèrement au-dessus de la moyenne nationale (157) (*figure 5*). À l'inverse, les communes des couronnes sont davantage résidentielles et offrent nettement moins d'emplois qu'elles n'accueillent d'habitants (68 %). Ce lien de dépendance entre zones d'activité et zones résidentielles génère l'essentiel des trajets domicile-travail, entre centre et périphérie.

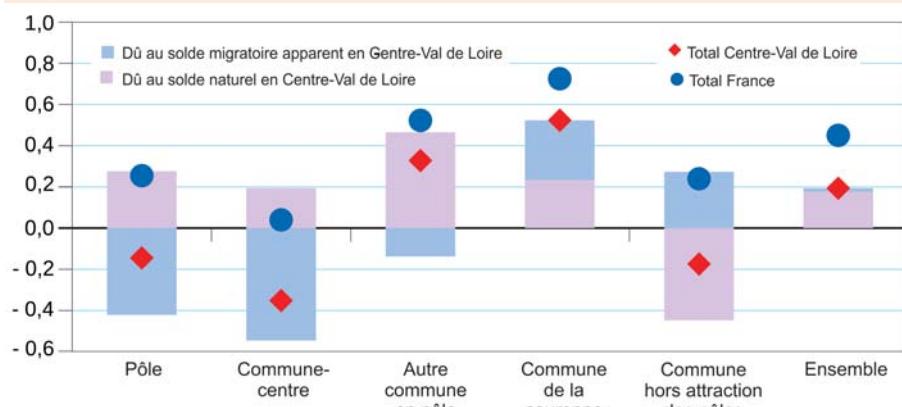
3 Taux de croissance annuel de la population entre 2007 et 2017 par aires d'attraction des villes



Champ : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, Recensement de la population 2017

4 Taux de variation annuel (en %) entre 2007 et 2017 selon la catégorie de commune



Lecture : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Champ : limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, Recensements de la population de 2007, 2017, état civil

Emplois qualifiés et pauvreté se côtoient dans les communes-centres

Les communes-centres constituent des réservoirs d'emplois quand la part de la population en situation d'activité y est plus faible que dans les communes de la couronne (36 % contre 42 %). En effet, la proportion de la population active ayant un emploi augmente en s'éloignant du centre pour devenir inférieure en dehors des aires d'attraction.

Agriculteurs, artisans, et ouvriers travaillent plus fréquemment dans les communes de la couronne ou hors attraction des pôles, tandis que les cadres, les professions intermédiaires et les employés occupent des emplois plus souvent situés dans les pôles. La forte présence de cadres parmi les actifs travaillant dans les pôles, en particulier dans les communes-centres (17 % de cadres, 21 % en France hors Mayotte), reflète, en effet, une division géographique du travail qui s'opère dans les aires d'attraction des villes. La région Centre-Val de Loire se distingue néanmoins du reste de la France

par une part nettement plus faible de cadres dans les communes des pôles (14 % contre 24 %), hors commune-centre, liée à une présence moins élevée d'activités tertiaires avancées sur leur territoire.

Conjugué à une part des catégories socio-professionnelles supérieures plus importantes, les pôles concentrent les taux de chômage et de pauvreté les plus élevés. Ainsi, les centres des pôles disposent d'un marché du travail plus étouffé, mais pas forcément en adéquation avec les populations résidentes. Les chômeurs y sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs, 8 % de l'ensemble de la population dans les communes-centres et 6 % pour les autres communes en pôle, alors que la moyenne régionale s'établit à 6 % avec un minimum de 5 % pour les communes de la couronne. La part des chômeurs en Centre-Val de Loire est moins importante que dans l'ensemble de la France (5,9 % contre 6,4 % dans l'ensemble de la population), quand celles des inactifs est

plus élevée (47 % contre 45 %) en particulier dans les communes hors d'attraction des pôles.

Dans l'espace urbain, le taux de pauvreté (*definitions*) est généralement plus élevé dans les pôles, en particulier dans les communes-centres (20 % en moyenne), que dans leurs couronnes (9 %) (*figure 6*). ♦

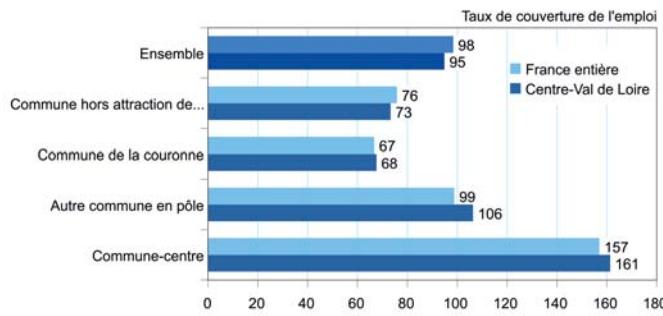
Méthodologie

L'Insee actualise en 2020 les outils d'analyse de l'armature urbaine grâce auxquels on jette un regard en évolution sur le fonctionnement des territoires.

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un pôle, constitué par des critères de population et d'emploi, et d'une couronne composée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Par exemple, l'aire de Paris comprend non seulement un pôle principal centré sur la commune de Paris, mais aussi quatre pôles secondaires (Creil, Mantes-la-Jolie, Meaux et Melun).

Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie. Les aires d'attraction des villes sont des entités économiques cohérentes : une politique publique ciblée sur un pôle pourra avoir des conséquences sur l'ensemble de son aire d'attraction.

5 Répartition des emplois et des actifs occupés selon la catégorie de commune

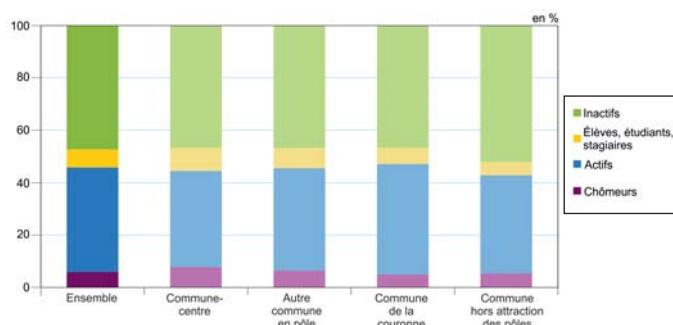


Lecture : le taux de couverture mesure le nombre d'emplois sur un territoire pour 100 actifs occupés résidents.

Champ : limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Hors communes extra-régionales des aires s'étendant au-delà du périmètre de la région ou de la France.

Source : Insee, Recensement de la population de 2017

6 Part de la population selon le type d'activité et la catégorie de commune



Lecture : les élèves, étudiants et stagiaires représentent 9,6 % de la population des communes-centres.

Champ : limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

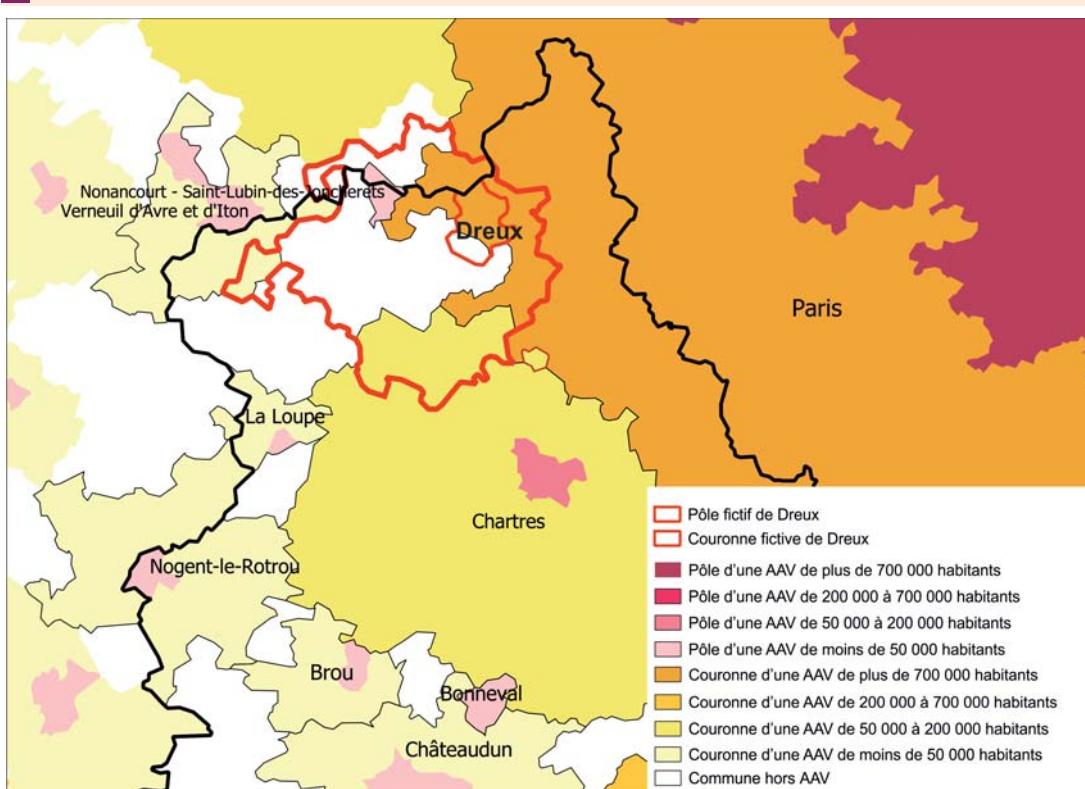
Source : Insee, Recensement de la population de 2017

Encadré

80 000 habitants vivent sous l'influence de Dreux

La nouvelle approche fonctionnelle de la ville, par rapport à la confection des aires urbaines en 2010, conduit à faire disparaître des pôles qui se trouvent dans l'aire d'attraction d'une ville plus importante. En Centre-Val de Loire, c'est le cas de Dreux, une des dix communes les plus peuplées de la région : elle ne constitue plus un pôle autonome, car elle est désormais incluse dans la couronne de l'aire d'attraction de Paris, avec plus de 15 % de ses actifs occupés qui travaillent dans le pôle de la capitale. Avec Dreux pour commune-centre, on simule un pôle composé également de Vernouillet, Luray et Garnay (*figure 7*). Ce pôle influe alors sur près de 60 communes de son environnement dont 15 qui font déjà partie de l'aire d'influence de Paris et sont ainsi bipolarisées.

7 La zone d'aire d'influence fictive de Dreux



Lecture : le pôle fictif de Dreux ainsi que sa couronne ont été reconstitués en neutralisant l'influence de l'aire d'attraction de Paris.

Champ : France entière, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Source : Insee, Recensement de la population de 2017

Définitions

Taux de pauvreté : le taux de pauvreté est la part des personnes vivant dans un ménage qui dispose de moins de 1 060 euros par mois et par unité de consommation en 2017.

Solde naturel : le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Péro

Chef de service :
Vincent Bernard

Cheffe de projets :
Muriel Auzanneau

Relations médias :
medias-centre@insee.fr

ISSN 2262 - 5828
©Insee 2020

Bibliographie

- [Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires, Insee Première n°1827, novembre 2020.](#)
- [Neuf français sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville, Insee Focus n°211, octobre 2020.](#)
- [38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée, Insee Focus n°169, novembre 2019.](#)
- [L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines, Insee Première n°1758, juin 2019.](#)

